Syndicat CGT Territoriaux
de Perpignan
Mairie - PMMCU - CCAS

A Perpignan, l'inflation des salaires c'est seulement pour quelques uns !

Juin 2024,

A la mairie de Perpignan, la rationalisation est dans toutes les communications de l'exécutif municipal mais ce n'est plus le cas lorsqu'il s'agit des forts salaires de la collectivité. En effet, le top 10 des plus hautes rémunérations de la collectivité, visible sur le site internet de la ville, indique non seulement des montants particulièrement hauts mais aussi une augmentation continue de ceux-ci pendant la mandature. **Ainsi le top 10 passe de 860 741,05 € brut en 2020 à 1 005 365,97 € brut en 2023. Ces agents sont donc passés en moyenne de 7172 € à 8378 € brut par mois par personne soit une augmentation de plus de 1206 € brut sur 4 ans. Ce qui fait quand même une augmentation de plus de 16,8 %, bien au-dessus de l'inflation !**

Par ailleurs, la parité est loin d'être atteinte puisque pour 2023, **il y a 1 femme pour 9 hommes dans ce classement !**

De plus, comme le montre ce graphique ci-contre (certes avec des montants nets), les sommes sont particulièrement généreuses et correspondent aux échelons les plus élevés de la pyramide salariale en France.

Pendant ce temps, l'ensemble du personnel a dû se contenter des miettes gouvernementales et de la fameuse et ridicule augmentation du régime indemnitaire, pour rappel 7,60 € par mois pour les catégories C.

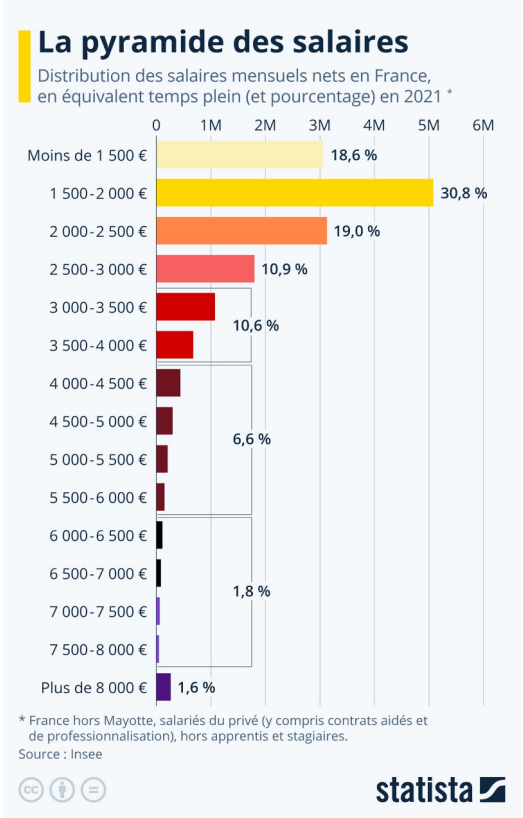

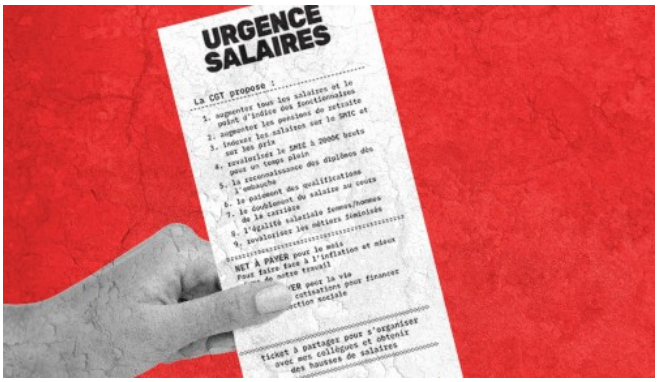

Évidemment, la DRH ne communique pas sur les plus hauts salaires et d'ailleurs dans le Rapport Social Unique (RSU), ceux-ci sont bien cachés dans les rémunérations moyennes des agents permanents.

L'argent, le Maire en trouve pour payer royalement une dizaine d'agents, trois gardes du corps, des audits qui engraissent des cabinets de conseil, des colloques sur la liberté d'expression qui sont des tribunes d'extrême droite et complotistes, des passerelles inutiles et bien d'autres choix contestables… Par contre quand il s'agit de permettre à l'ensemble du personnel d'être rémunéré de façon équitable, il n'y a plus aucun argent !

C'est pourquoi, plus que jamais, nous réaffirmons nos revendications locales :

- **L'octroi des primes lorsqu'elles se présentent, comme la prime dite de pouvoir d'achat;**
- **Une véritable revalorisation du Régime Indemnitaire dans le cadre de la transparence et des repères collectifs pour toutes et tous;**
- **La création d'un véritable 13eme mois par l'augmentation conséquente des primes dites primes d'été et primes d'hiver;**
- **Le relèvement des ratios actuels à 100% pour les avancements de grades.**

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan
Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com
site Internet : https://mairieperpignan.reference-syndicale.fr/ Facebook CGT Mairie Perpignan
Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67